



Décisions

une publication du Conseil scolaire catholique Franco-Nord, 681-C, rue Chippewa Ouest, North Bay ON P1B 6G8
Téléphone: 705.472.1702 Télécopieur: 705.474.3824 www.franco-nord.edu.on.ca

Vol. 12 no 2

Compte rendu de la réunion ordinaire du
Conseil scolaire de district catholique Franco-Nord tenue
le mercredi 12 octobre 2011 dans la salle du Conseil

Politiques-Développement et révision

Le Conseil a adopté la politique révisée « Santé et sécurité au travail », telle que présentée. La politique « Conseil d'école catholique » a été abrogée.

Rapport annuel 2010-2011 et le Plan annuel 2011-2012 du Conseil scolaire catholique Franco-Nord sur l'accessibilité pour les personnes handicapées

Le Rapport annuel 2010-2011 et le Plan annuel 2011-2012 du Conseil scolaire catholique Franco-Nord sur l'accessibilité pour les personnes handicapées ont été adoptés, tels que présentés.

Rencontre du Regroupement des élèves conseillers et conseillères francophones de l'Ontario (RECFO) les 11, 12 et 13 novembre 2011 à Alexandria

Les membres du Conseil ont autorisé la participation des élèves conseillères scolaires à la première rencontre/formation du Regroupement des élèves conseillers et conseillères francophones de l'Ontario (RECFO) qui aura lieu les 11, 12 et 13 novembre à l'École secondaire catholique Le Relais à Alexandria.

Comités du Conseil

Les conseillers et conseillères scolaires ont reçu le rapport de réunion du Comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) tenue le lundi 19 septembre 2011, tel que présenté.

Décisions est une publication du Conseil scolaire de district catholique Franco-Nord.

Site web www.franco-nord.ca

Commentaires/suggestions: information@franco-nord.ca

Saviez-vous que . . .

- Afin d'assurer que le rendement des élèves de l'Ontario soit évalué selon un processus qui est juste et transparent, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a entrepris un projet d'amélioration des pratiques d'évaluation. Les principes directeurs et les politiques pour l'évaluation du rendement des élèves de la maternelle à la 12^e année sont contenus dans le document « Faire croître le succès » qui est disponible au <http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/studentsuccess/apprentissage.pdf>. La politique affirme que l'objectif premier de l'évaluation est d'améliorer le rendement de l'élève.
- Pour l'année scolaire 2011-2012, les écoles du Conseil scolaire catholique Franco-Nord se sont fixé des objectifs pour l'amélioration de l'apprentissage des élèves dans trois domaines:
 - > Dans le domaine de l'évaluation, tous les membres du personnel enseignant de la maternelle à la 12^e année présenteront les résultats d'apprentissage aux élèves au début de chaque unité et y référeront pendant et après l'enseignement. Pour chaque tâche, ils présenteront les critères d'évaluation dans un langage que les élèves peuvent comprendre. De plus, tous les membres du personnel enseignant offriront de la rétroaction descriptive dans au moins une matière.
 - > Dans le domaine de l'apprentissage de la langue française, tous les élèves du palier élémentaire nécessitant un appui bénéficieront d'un soutien ou d'un programme d'actualisation linguistique en français (ALF). Voir la brochure du Conseil au <http://www.franco-nord.edu.on.ca/LinkClick.aspx?fileticket=IBJO01-ZQ%3d&tabid=1574> ou <http://www.franco-nord.edu.on.ca/LinkClick.aspx?fileticket=E4qCscNJ5dQ%3d&tabid=1575>.
 - > Dans le domaine de l'amélioration du rendement des élèves, chaque cycle s'est fixé une cible :
 - cycle préparatoire : le nombre d'élèves du jardin ayant atteint le niveau intermédiaire de compétence à l'oral en français sera de 95 %, d'après les critères du guide d'enseignement efficace en matière de littératie;
 - cycle primaire : le nombre d'élèves de la 3^e année ayant réussi ou dépassé les normes provinciales d'après l'OQRE augmentera d'un minimum de 5 %;
 - cycle moyen : Le nombre d'élèves de la 6^e année ayant réussi ou dépassé les normes provinciales d'après l'OQRE augmentera en lecture, en écriture ou en mathématiques, selon le besoin identifié au niveau de chaque école lors des tests provinciaux de l'an dernier;
 - cycle intermédiaire : le nombre d'élèves de 9^e année des niveaux appliqué et théorique atteignant ou dépassant la norme provinciale d'après l'OQRE augmentera de 5 %;
 - cycle supérieur : tous les élèves du cycle supérieur auront profité de diverses occasions concrètes d'apprentissage et de leadership liées à l'employabilité et à la citoyenneté.